



FAITS & CHIFFRES 2015

LE CICR EN CASAMANCE, SÉNÉGAL

Le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) est une organisation humanitaire neutre et indépendante ayant pour mission exclusivement humanitaire de protéger la vie et la dignité des victimes de conflits armés ou d'autres situations de violence, et de leur porter assistance. Il s'efforce également de prévenir la souffrance par la promotion et le renforcement du droit et des principes humanitaires universels.

SANTÉ

- 5 structures de santé soutenues par le CICR ont permis à plus de 20 000 personnes, en majorité des femmes et des enfants, d'accéder aux soins de santé primaire. Il s'agit principalement de consultations curatives et préventives, de vaccinations, de suivi nutritionnel et d'accouchements

assistés. Les autorités sanitaires régionales et locales sont maintenant en mesure de poursuivre l'assistance à ces centres de santé du fait en particulier de l'amélioration de la situation sécuritaire.

- En collaborant avec les autorités sanitaires, le CICR a contribué à la mise en œuvre de campagnes nationales de vaccination contre la poliomyélite, à la prévention saisonnière contre le paludisme, à la lutte contre les maladies tropicales négligées et au renforcement nutritionnel en vitamine A, associé au déparasitage des vers intestinaux, pour plus de 14 700 enfants vivant dans des zones touchées par le conflit armé.

EAU, HABITAT ET ASSAINISSEMENT

- L'accès à l'eau potable a été facilité pour 1 575 bénéficiaires grâce à la construction de 11 nouveaux puits à grand diamètre, la réhabilitation de 5 anciens puits et l'installation de 2 pompes manuelles.
- 10 artisans réparateurs de pompes manuelles habitant dans les zones touchées par le conflit, ont poursuivi leur formation avec le CICR, en collaboration avec le Service régional de l'hydraulique. Ils ont été équipés en petit outillage complémentaire.
- Une vingtaine de membres de comités de gestion de points d'eau villageois ont été formés et sont en cours de mise en relation avec les artisans réparateurs locaux, dans le cadre de la maintenance préventive et curative des pompes manuelles. De plus, 10 personnes chargées de l'entretien courant de pompes manuelles ont aussi été formées.
- Les familles de retour dans leurs villages d'origine en Casamance (2 946 personnes), ont reconstruit 264 maisons. Le CICR leur a fourni les matériaux nécessaires pour la toiture (tôles, pointes et rôtiers).



CICR

SECURITE ECONOMIQUE

- Pour améliorer la production agricole, 200 familles (soit 1 805 personnes) retournées dans leurs villages d'origine ont reçu 1 000 kg de semences de riz de qualité pour les 6 bassins versants, 11 800 kg de semences d'arachide, de maïs et de niébé. Elles ont aussi bénéficié de 5 charrettes à bœufs et 40 kits de matériel agricole composés de houe sine (utilisée pour le désherbage), semoirs et charrues. Ceci a été complété par une formation sur les techniques de production des cultures et des conseils pour les activités agricoles.
- Afin d'améliorer les revenus des femmes, le CICR a assuré le suivi technique et l'accompagnement de 3 nouveaux jardins maraîchers au profit de 280 femmes dont 125 ont été formées en techniques de production de légumes et protection des cultures et d'un ancien jardin réhabilité. 2 pompes immergées équipées de panneaux solaires ont été installées dans 2 anciens jardins maraîchers pour alléger les travaux des femmes. En outre, les détenus de la maison d'arrêt et de correction de Sédhiou ont complété leur formation en techniques de production maraîchère.
- 3 machines décortiqueuses à céréales ont été attribuées aux communautés d'une quinzaine de villages pour alléger les travaux des femmes.
- Pour la relance de la production animale, 220 petits ruminants (chèvres) ont été distribués à 200 nouvelles familles retournées, dans 35 villages.



Près de 33 000 bovins, ovins et caprins, appartenant à 3 600 familles, ont été traités contre certaines pathologies animales majeures par les 6 auxiliaires vétérinaires soutenus par le CICR.

- 55 familles déplacées à cause du conflit, vivant à Ziguinchor, ont bénéficié d'une aide pour lancer des activités génératrices de revenus. Elles ont également suivi une formation technique pour une meilleure gestion de leurs projets.
- Les communautés de 3 villages du Fogny, dans le département de Bignona, ont bénéficié d'un accompagnement pour la mise en place de 3 pépinières arboricoles et le reboisement de 2 hectares d'arbres forestiers.

VISITE AUX PERSONNES PRIVEES DE LIBERTE & RETABLISSEMENT DES LIENS FAMILIAUX

- Les délégués du CICR ont visité plus de 650 détenus, dans 3 lieux de détention, en Casamance (Ziguinchor, Bignona, Kolda).
- 48 détenus ont pu échanger des nouvelles avec leurs familles au moyen d'appels téléphoniques ou de messages Croix-Rouge.
- 375 détenus de la maison d'arrêt et de correction (MAC) de Kolda ont reçu des couvertures, des nattes, des moustiquaires ainsi que des articles d'hygiène.
- Le CICR et la Croix-Rouge sénégalaise (CRS) ont effectué 4 tournées conjointes afin de poursuivre la mise en place du projet de rétablissement des liens familiaux auprès d'une quarantaine de daaras (écoles coraniques) à Ziguinchor. 290 appels téléphoniques ont permis à des enfants talibés de contacter leurs familles.

COOPERATION AVEC LA CROIX-ROUGE SENEGALAISE

- Une vingtaine d'émissions radiophoniques diffusées au travers de 6 radios communautaires, ont permis au CICR et à la CRS d'interagir avec les com-

munautés touchées par le conflit, afin de mieux prendre en compte leurs besoins et d'expliquer les activités humanitaires menées dans la région.

- Dans le cadre de la lutte que mène la CRS contre l'utilisation abusive de l'emblème de la croix rouge, près de 350 cas d'abus ont été corrigés par les volontaires de la CRS en Casamance, avec le soutien du CICR.
- En outre, des actions de sensibilisation et de prévention des risques de noyade ont été menées par la CRS, avec la contribution du CICR et la participation des autorités et des communautés.

PROMOTION DU DROIT INTERNATIONAL HUMANITAIRE & DIALOGUE AVEC LES AUTORITES



- Plus de 130 éléments des forces armées sénégalaises déployés en Casamance ont été sensibilisés au droit international humanitaire.
- Une quinzaine de membres de groupes armés ont été informés sur le mandat et les activités du CICR en Casamance et sensibilisés au droit international humanitaire.
- 55 éléments de la gendarmerie et de la police nationale ont participé à une séance de sensibilisation sur les standards internationaux de maintien de l'ordre et de recours à la force.
- Une cinquantaine de membres des autorités locales et d'organisations de la société civile ont été informés de l'action du CICR en Casamance.



CICR

Délégation régionale de Dakar
Rue 7 x B, point E
BP 5681 Dakar Fann
T +221 33 869 13 69 F +221 33 824 14 16
Email: dak_dakar@icrc.org www.icrc.org
© CICR, janvier 2016

Sous-délégation de Ziguinchor
Parcelles Assainies 1372
Goumel- BP 1044
T +221 33 991 61 06
Email: zig_ziguinchor@icrc.org